



Version 20 juillet 2010

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Délégation Académique
à l'Évaluation et
à la Pédagogie
Mission à la Valorisation
des Innovations Pédagogiques

DAEP/MIVIP

Expérimentations, en 2009-2010, liées à la réforme du lycée

Modalités d'accompagnement et de structuration des projets d'expérimentation

Les expérimentations présentées ici, initiées pour certaines depuis quelques années, mises en place en 2008-2009 pour d'autres, ont toutes contribué à la réflexion sur la réforme des lycées.

Elles ont été, pour la majorité d'entre elles, accompagnées, en 2009-2010, par deux IA-IPR référents selon un protocole et un guide de visite communs.

L'écriture s'est avérée essentielle pour structurer les projets, les analyser et arriver à des points de vue partagés sur ces expérimentations. Celle-ci a permis de rédiger le document ci-après.

Ce document est présenté selon les 3 axes du document « Vers un nouveau lycée en 2010 », mieux orienter, mieux accompagner chaque lycéen, mieux s'adapter à son époque ». Les résumés présentés s'appuient sur les projets initiaux des lycées et les rapports de visite des inspecteurs.

I. Mieux orienter

pages 3 à 8

Par une organisation différente de l'année scolaire

- 44 Nantes – Lycée St-Jean-Baptiste-de-la-Salle : **La reconquête du mois de juin**
- 85 Chantonay – LPO Ste-Marie : **Organisation en semestres**

Par des organisations pédagogiques novatrices en classe de seconde

- 44 Guérande – Lycée Galilée : **Initiation aux TPE en 2^{nde}**
- 49 Segré – Cité scolaire Bourg-Chevreau/Sainte-Anne : **Module de découverte scientifique en 2^{nde}**

Par la réorganisation des options et enseignements de détermination

- 44 Blain – Lycée Camille-Claudiel : **Travaux scientifiques interdisciplinaires en 2^{nde}**
- 49 Angers – Lycée Renoir : **Option scientifique interdisciplinaire en 2^{nde}**
- 49 St-Sylvain-d'Anjou – Lycée La Baronnerie : **Élargissement des accès aux enseignements de détermination**
- 72 Château du Loir – Lycée Racan : **Module scientifique de découverte en classe de seconde**
- 85 La Roche sur Yon – Lycée Kastler : **Module développement durable en classe de seconde**

Par un enrichissement de la série L

- 44 Rezé – LGT Jean-Perrin : **Préparation à la philosophie en classe de première**
- 72 Le Mans – Lycée Le Mans Sud : **Création d'une option « Médias »**

Par une préparation à l'enseignement supérieur

- 44 Nantes – Lycée Clemenceau : **Mise en place d'une classe PRESUP**
- 85 St-Laurent-sur-Sèvre – Lycée St-Gabriel, St-Michel : **Faire réfléchir les lycéens sur leur orientation vers l'enseignement supérieur**
- 85 Les Sables-d'Olonne – Lycée Ste-Marie-du-Port : **Ateliers de « préparation à l'enseignement supérieur »**

II. Mieux accompagner chaque lycéen

pages 9 à 12

Par un autre découpage des horaires scolaires

- 85 La Roche-sur-Yon – Lycée St-Joseph : **Horaires aménagés pour un suivi personnalisé**
- 85 Les Herbiers – Lycée Jean XXIII : **Horaires aménagés pour un suivi personnalisé**
- 85 Les Sables d'Olonne – Lycée Ste-Marie-du-Port : **Horaires aménagés pour un suivi personnalisé**

Par un accompagnement individualisé

- 44 Ancenis – Lycée Joubert : **Repérer au plus vite les élèves en difficultés en seconde**
- 49 Angers – Lycée Sacré-Cœur : **Mise en place d'un tutorat basé sur le volontariat**
- 49 Angers – Lycée Chevrollier : **Mise en place d'un accompagnement sur une classe de 2^{nde}**
- 53 Château-Gontier – Lycée St-Michel : **Personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement à l'orientation**
- 85 St-Laurent-sur-Sèvre – Lycée St-Gabriel, St-Michel : **Ateliers d'aides disciplinaires et d'appui transversal**

Par la mise en place de compléments de programmes

- 49 Angers – Lycée Chevrollier : **Intégration des bacs professionnels et des bacs STI en BTS**

III. Mieux s'adapter à son époque : l'apprentissage des langues étrangères

pages 13 à 14

- 72 La Ferté-Bernard – Lycée Robert-Garnier : **Mise en place de groupes de compétences**
- 85 Les Sables-d'Olonne – Lycée Ste-Marie-du-Port : **Mise en place d'ateliers par compétence langagière**

I. Mieux orienter

Par une organisation différente de l'année scolaire

➤ 44 Nantes – Lycée St-Jean-Baptiste-de-la-Salle : **La reconquête du mois de juin**

Le lycée est centre d'examen complet pour 6 BTS, pour les épreuves anticipées du bac. Les professeurs sont très sollicités pour diverses corrections, y compris de dernière minute (comme pour d'autres lycées de centre-ville). Pour reconquérir le mois de juin et améliorer les choix d'orientation par une meilleure connaissance de la réalité des entreprises, dans ce lycée à dominante industrielle, un stage en entreprise est mis en place pour les classes de seconde qui sont sans examen. Les 75 élèves de seconde partent cette année, le 7 juin en stage pour 15 jours, le stage ayant été trouvé par l'élève lui-même dans la mesure du possible. Ils reviennent au lycée le 21 juin pour 3 journées de travail : réalisation du rapport et soutenance, encadrés par les professeurs disponibles.

L'équipe pédagogique rencontrée témoigne d'un réel souci d'innover et d'accompagner les élèves dans leur parcours jusqu'à la fin de l'année scolaire. La volonté d'intégration des différentes disciplines hors champ industriel (français, histoire-géographie, LV...) est positive et montre une volonté de travail d'équipe. Une connaissance plus poussée de la réalité de l'entreprise, et notamment de l'observation des parcours professionnels et des carrières, devrait améliorer la motivation des élèves à concevoir et atteindre leurs projets personnels. En termes d'amélioration du choix d'orientation, l'effet risque cependant d'être faible. En effet, le choix de la filière de Première est déjà effectué à cette période, et on peut s'attendre à ce que le choix de l'entreprise ne se fasse pas uniquement par rapport à l'orientation de l'élève mais par rapport à la proximité du domicile, aux contacts personnels des familles, etc.

➤ 85 Chantonnay – LPO Ste-Marie : **Organisation en semestres**

L'expérimentation concerne une organisation différente de l'année et des conseils de classe en seconde générale. L'année scolaire est découpée en deux semestres, séparés par une semaine-bilan banalisée.

Cette semaine banalisée est organisée en trois temps :

- un entretien avec deux professeurs à partir d'un questionnaire distribué préalablement. Celui-ci permet à l'élève de faire un bilan sur ses acquisitions (connaissances et compétences), ses méthodes de travail, son parcours d'orientation, son travail en enseignement de détermination,
- un parcours individuel sous forme de modules dans trois champs différents (orientation, remédiation et approfondissement),
- un temps de bilan et de projection sur la fin de l'année scolaire.

Les modules proposés, en parcours individuel, (conjugaison en espagnol, pratique de l'oral, prise de notes, histoire des sciences, remédiation en Maths, Initiation STEP, littérature et histoire, les outils de maths pour les sciences, initiation à la terminologie médicale....) sont librement choisis par les élèves.

Le temps de bilan est mis en place le vendredi matin : l'élève doit utiliser un support multimédia pour dresser le bilan de son parcours pendant la semaine et se projeter sur la fin d'année scolaire en se fixant des objectifs. La restitution peut être faite en présence des parents. Les élèves ont également la possibilité de changer d'enseignement de détermination au second semestre.

Les enseignants tirent un bilan très positif de la semaine d'orientation entre les deux semestres. D'une part, elle a amené les élèves à se poser des questions sur leur poursuite d'études, ce qui a permis de limiter les changements de vœu d'orientation au cours de la troisième période. À l'issue du conseil de classe de troisième trimestre, seuls 7 élèves sur 97 ont été réorientés ou ont dû redoubler leur classe de seconde. D'autre part, cette semaine a eu des effets positifs sur les comportements. En revanche, les enseignants se montrent plus critiques sur les progrès réels des élèves suite à la mise en place des modules de remédiation.

Les parents, qui étaient invités à participer à la présentation par leur enfant de leur projet d'orientation, se sont majoritairement impliqués dans la démarche. Ils ont apprécié les échanges individuels avec les professeurs. L'enquête réalisée par l'établissement auprès des familles concernées montre globalement une perception très positive de cette semaine-bilan.

L'établissement n'envisage pas de poursuivre cette expérimentation, puisque les enseignants retrouvent dans la réforme du lycée, mise en application à la rentrée 2010, des dispositifs analogues à ceux expérimentés : le choix de deux enseignements d'exploration pour aider l'élève à se projeter dans sa poursuite d'étude, analogue à la possibilité de changer d'enseignement de détermination ; l'accompagnement personnalisé, proche des modules de remédiation et d'ouverture culturelle proposés lors de la semaine-bilan.

Le travail et la réflexion menés cette année s'inscrivaient donc bien en lien étroit avec les thèmes de la réforme de seconde notamment l'accompagnement personnalisé.

Par des organisations pédagogiques novatrices en classe de seconde

➤ 44 Guérande – Lycée Galilée : **Initiation aux TPE en 2^{nde}**

L'expérimentation concerne pratiquement tous les élèves de seconde (124 sur 172, c'est à dire tous les élèves du lycée qui n'ont pas choisi d'option facultative). Les élèves ont à leur emploi du temps 2 h d'enseignement supplémentaire. Ils travaillent par trinômes, sous la forme d'un travail encadré de recherche conduit pendant la durée d'un semestre et sur un thème d'étude choisi parmi plusieurs propositions faites par les professeurs.

L'innovation est portée par 10 professeurs très impliqués dans le projet, et qui s'orientent vers une évaluation de compétences disciplinaires et transversales (présenter une recherche à l'oral, exploiter des TICE pour rechercher de l'information, présenter et/ou exposer sa recherche, « utiliser l'information collectée pour répondre à une question »). L'équipe réfléchit actuellement à une manière d'intégrer cette expérimentation au nouveau lycée (accompagnement personnalisé, enseignements d'exploration). Elle devrait être tout particulièrement en mesure, dans le cadre d'un tel travail encadré, d'identifier chez les élèves des compétences à renforcer, de trouver aussi une stratégie pour les construire et les évaluer, sachant qu'actuellement les TPE sont intégrés dans le bulletin scolaire sous forme d'une appréciation sur le bulletin, mais ne donnent pas lieu à notation.

➤ 49 Segré – Cité scolaire Bourg-Chevreau/Sainte-Anne : **Module de découverte scientifique en 2^{nde}**

Un module optionnel de 3 heures fonctionne depuis 2006 en seconde, le vendredi après-midi, avec présence de 3 enseignants de disciplines scientifiques (SVT, Maths et Sciences physiques) habitués à travailler ensemble sur des thématiques du programme de terminale S.

Il permet la mise en place d'une démarche scientifique au cours de laquelle, les élèves concernés, vont réaliser la découverte d'une loi scientifique. Les applications de cette loi donnent lieu à la participation au concours « Faites de la science ».

Les élèves ont à leur disposition des salles équipées dans lesquelles ils peuvent travailler de façon autonome et individuelle. 20 % du temps est consacré à un travail sur tableur, logiciel de pointage vidéo, recherche documentaire). Les effectifs sont en augmentation constante : de 6 élèves en 2006 à 14 en 2009, avec cette année 9 filles sur 14. Cette option permet aux élèves de se situer par rapport à leur orientation future. Pour certains, elle conduit à l'abandon d'un projet scientifique : « *je me rends compte que je ne suis pas fait pour un travail scientifique* ». Pour la grande majorité, l'option a permis un renforcement de la motivation pour entrer dans une voie scientifique technologique ou générale.

Ce projet transdisciplinaire fait naître, grâce notamment à la tenue d'un carnet de bord, une analyse réflexive de la démarche et devient un outil indispensable à la construction des savoirs et des savoir-faire. De même il permet de développer la volonté d'apprendre.

Cette démarche innovante « Option Sciences » sera pérennisée dans les *Enseignements d'exploration* prévus dans le cadre de la classe de seconde et plus particulièrement dans *Méthodes et Pratiques scientifiques*.

Par la réorganisation des options et enseignements de détermination

➤ 44 Blain – Lycée Camille-Claudiel : **Travaux scientifiques interdisciplinaires en 2^{nde}**

Afin de permettre aux élèves d'avoir une orientation plus active en section scientifique, ce lycée a décidé, depuis la rentrée 2008, d'aller vers la mise en place d'un « pôle Sciences ». Pour cela, il s'agit de permettre aux élèves de mieux appréhender la démarche scientifique.

Pour l'année scolaire 2009-2010, 5 séances de TP communes SVT/Physique-Chimie avec des interventions ponctuelles d'un professeur de mathématiques. Des enseignants de Sciences de l'ingénieur sont associés à la réflexion, même si pour le moment ils ne sont pas impliqués concrètement dans les séances proposées aux élèves... Les enseignants mènent une réflexion active sur leurs programmes et les croisements disciplinaires possibles, de façon à choisir des thématiques permettant des interventions « communes ».

Le projet est bien porté par l'équipe enseignante qui y trouve toujours un intérêt : constitution de critères communs d'évaluation par compétence, possibilité de réinvestir ce qui a été travaillé dans les nouveaux enseignements d'exploration notamment l'intégration en MPS.

➤ 49 Angers – Lycée Renoir : **Option scientifique pluridisciplinaire en 2^{nde}**

Cette expérimentation, initiée en septembre 2006, vise à renforcer chez les élèves une maîtrise de la démarche scientifique, dans un établissement qui, jusqu'à présent, ne possédait pas d'enseignement de détermination scientifique. Elle s'adresse à des élèves curieux et intéressés par les sciences, sans pré-requis, quel que soit leur projet d'orientation de 1^{ère}. Elle a pour objectif de développer, par d'autres parcours que la seule série S, l'appétence scientifique et technique des jeunes à travers une vraie politique de valorisation des sciences et des techniques dans l'établissement (STI notamment). Il ne s'agit pas d'une propédeutique de la série S.

Trois groupes d'élèves effectuent 3 heures hebdomadaires (2 fois 1 h 30). Au total, ce sont 9 professeurs qui font dialoguer 3 disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie et SVT) pour en découvrir analogies et complémentarités. Trois à quatre thèmes mobilisant une démarche scientifique sont abordés dans l'année. Cette organisation nécessite un alignement des emplois du temps des enseignants pour permettre des préparations communes, des co-animations, des visites de laboratoire et des interventions de scientifiques. Elle favorise les partenariats entre l'université d'Angers et le lycée Renoir. Les problématiques étudiées, souvent ancrées dans le contexte local, par exemple *Comment a évolué quantitativement la superficie de la Saulaie du lac du Maine ?* avec comme documents supports des photos aériennes prises à différentes dates. Elles sont choisies pour que l'équilibre entre les trois disciplines scientifiques concernées soit respecté.

L'évaluation est une évaluation de compétences (argumentation scientifique, démarche d'investigation et résolution de problème, communication écrite et orale, connaissance de métiers) et est diversifiée (présentations d'articles scientifiques, exposés, compte-rendus, auto et co-évaluation, devoirs sur table).

Les enseignants tirent une grande satisfaction des principales caractéristiques de cette expérimentation : transdisciplinarité, pédagogie de contrat et de projet, relation élève-enseignant plus constructive. Les lycéens perçoivent mieux la complémentarité entre les différentes disciplines et développent des compétences peu développées jusqu'à présent en lycée, l'autonomie, le travail d'équipe et l'expression orale. Le lycée tire profit de cette expérimentation par l'augmentation de ses effectifs de seconde. L'équipe réfléchit à une manière d'intégrer cette expérimentation à l'enseignement d'exploration MPS, mais la réduction du format semble actuellement très délicate.

➤ 49 St-Sylvain d'Anjou – Lycée La Baronnerie : **Élargissement des accès aux enseignements de détermination**

Le projet vise à éclairer le choix vers des filières Sciences et Technologies Industrielles. Le projet concerne donc les élèves de seconde ayant accès aux enseignements de détermination à coloration technologique telle que ISI, ISP, MPI, IGC et un nouveau champ de détermination le Design. Ce dernier vise à rendre attractif et transversal l'enseignement technologique en développant une approche par projet et un travail en équipe. Le caractère novateur et formateur de l'option Design, articulée autour de la culture design et d'apprentissages techniques de création est à souligner.

Un accompagnement individualisé permet d'aider les élèves à se fixer des objectifs de progression en travaillant sur l'organisation, la mémorisation et la concentration. À cet effet, des travaux personnels accompagnés sont organisés pour tous les élèves, des dispositifs adaptés sont proposés aux élèves dyslexiques et aux élèves intellectuellement précoces et la participation à des olympiades en sciences physiques encouragée. Un découpage de l'année en modules semestriels avec une semaine bilan intermédiaire permettant aux élèves de renforcer ou de modifier leur choix d'enseignement de détermination, est envisagé.

L'émergence probable d'un seul baccalauréat STI combinant les disciplines de génie électrique et du génie mécanique donne du sens à la transversalité des enseignements proposés par l'établissement en seconde.

➤ 72 Château du Loir – Lycée Racan : **Module scientifique de découverte en classe de seconde**

Afin de lutter contre le désintérêt des élèves pour les sciences et les carrières scientifiques, le lycée Racan expérimente un module scientifique de découverte en classe de seconde. Ce module d'enseignement de trois heures constitue l'un des enseignements de détermination choisis par les élèves de seconde.

Les objectifs recherchés, pour les élèves, concernent tant le développement de compétences scientifiques disciplinaires et interdisciplinaires permettant d'éventuelles vocations pour les carrières scientifiques que la familiarisation à la démarche expérimentale tout en acquérant de l'autonomie et de la méthodologie. Différentes thématiques ont été proposées, avec des objectifs communs en termes de compétences et des contenus transversaux tirés des programmes de lycée : le développement durable, la programmation, les risques naturels.

Pendant cette année d'expérimentation, les enseignants, très motivés, se sont forgés une culture du travail en commun. Ils sont désormais convaincus de l'absolue nécessité d'une concertation préalable afin d'articuler les disciplines autour du thème choisi. En effet, il semble indispensable de prendre du temps, avant la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves, pour bien définir l'introduction progressive des savoirs, savoir-faire et savoir-être de chaque discipline.

Les élèves ont été évalués selon des principes très proches de ceux établis pour les TPE. La soutenance orale, exercice déstabilisant pour certains, a été effectuée avec sérieux. Les élèves témoignent de l'intérêt de cette expérience.

➤ 85 La Roche-sur-Yon – Lycée Kastler : **Module développement durable en classe de seconde**

Le dispositif de la « Seconde développement durable » s'inscrit dans la démarche globale de développement durable que l'établissement a adoptée depuis plusieurs années et qui se décline à travers plusieurs projets. Ce dispositif concerne 37 élèves issus de deux classes de Seconde européenne (anglais, espagnol). Il s'agit d'un module de 4h, qui permet aux élèves, à travers une approche thématique en relation avec le développement durable, de découvrir les Sciences de l'Ingénieur et de travailler en interdisciplinarité. Le projet est porté par le chef de travaux, mais plusieurs enseignants interviennent, soit directement dans les heures de modules (ISI), soit sur leur temps d'enseignement disciplinaire en articulation avec les thèmes abordés dans le module (SVT, SES, phy-

sique). Les enseignants d'anglais et d'espagnol interviennent conjointement avec leurs collègues de Sciences de l'Ingénieur sur certaines séances, ce qui permet aux élèves d'avoir une partie de l'enseignement dispensé en langue étrangère.

Lors de ces modules, les élèves travaillent en petits groupes sur des thèmes et des sujets variés, en relation directe avec la vie de l'établissement (chauffage du gymnase...). Chaque sujet est abordé sur une période 6 à 7 semaines, et une production est réalisée par chaque groupe puis évaluée par les enseignants et les élèves eux-mêmes (en ce qui concerne notamment la communication). Les élèves tiennent un tableau de bord, ce qui contribue à renforcer la cohérence du travail effectué dans les diverses disciplines concernées.

Ce projet pédagogique permet aux élèves d'avoir une approche plus thématique et plus globale, de mieux percevoir l'importance des apports de chaque discipline et de leur mise en cohérence. Le travail effectué contribue clairement à développer l'autonomie des élèves.

L'intervention conjointe d'enseignants de plusieurs disciplines a été envisagée, mais n'a pas pu se matérialiser. La réflexion pédagogique menée collectivement par des enseignants de plusieurs disciplines a été très constructive.

En 2010-2011, l'expérimentation se poursuit sur le même mode opératoire qu'en 2009-2010 en y adjoignant l'histoire-géographie, le module s'appuyant désormais sur les enseignements d'exploration et sur les enseignements disciplinaires. A l'issue de cette « Seconde développement durable », les élèves pourront s'orienter vers des classes de Premières de différentes filières. Cette expérience devrait se prolonger en Première sous la forme de TPE pluridisciplinaires « Développement durable » proposés aux élèves ayant suivi le module en 2d. Par groupes de 3 à 4 élèves, chacun apporterait l'éclairage et l'expertise de la série qu'il a choisie (STI, EES ou S).

Par un enrichissement de la série L

➤ 44 Rezé – LGT Jean-Perrin : **Préparation à la philosophie en classe de première**

Cette expérimentation, développée dans le lycée depuis 2005 sous plusieurs formes, se stabilise aujourd'hui en classe littéraire avec deux heures hebdomadaires de philosophie pour les élèves de 1^{ère} L. Elle vise à « dédramatiser » la nouveauté de la discipline en terminale. L'objectif de cette démarche est donc d'approcher la discipline hors des contraintes de l'examen (réflexion, débat, sens du problème).

L'organisation est définie dans un cadre stabilisé selon les 3 axes suivants :

- une approche de la philosophie, de la science et de l'opinion via divers supports,
- un travail avec les *Rencontres de Sophie*, semaine nantaise de la philosophie ouverte au grand public,
- un cours structuré de terminale avec rencontre avec des élèves de terminale...

Il n'est pas exclu que dans l'année, un atelier s'ouvre aux autres classes de 1^{ère} mais de façon ponctuelle et sur une thématique large (autour du cinéma par exemple).

En termes d'évaluation de l'intérêt du projet, les élèves de seconde attendent de rentrer en première L pour « rencontrer » la philosophie ; certains élèves ont demandé d'aller assister au cours de philosophie en première alors qu'ils sont encore en seconde.

➤ 72 Le Mans – Lycée Le Mans Sud : **Création d'une option « Médias »**

Dans ce lycée de la périphérie sud du Mans, la situation de la série littéraire est difficile. Beaucoup d'élèves pensent que les études de lettres sont tournées vers le passé et voient difficilement quelle perspective professionnelle ils pourraient donner à ce cursus littéraire éloigné de leur quotidien et des exigences de la société. L'idée a donc jailli de proposer aux élèves de 1^{ère} L puis de Terminale L un module complémentaire de cinq heures leur permettant de découvrir différents métiers de l'Art, de la Culture, des Médias et de la Communication. Ce module, qui n'a pas vocation à former des professionnels de la communication, les aidera à élargir leur réflexion sur leur orientation et leurs projets personnels. Ces classes de 1^{ère} et de Terminale à orientation « littérature et médias » cherche donc à donner une autre impulsion aux études littéraires, orientée par une perspective professionnelle ouverte au monde de l'écrit, de la communication et des média. A terme, si l'expérimentation est concluante, la création d'une « option médias » en série L est envisagée.

Il s'agit donc d'amener les élèves à :

- réaliser des productions médiatiques diversifiées (interview, reportage, micro-trottoir, débat, émission et chroniques littéraires, article de presse, page web) en rapport avec des éléments des programmes de français, d'histoire-géographie et d'ECJS. Ces productions médiatiques peuvent être réalisées en langue étrangère en collaboration avec les professeurs de LV1, LV2 ou LVR,
- travailler, par cette pratique, sur la communication médiatique (ses règles, ses enjeux, ses difficultés).

Les classes de 1^{ère} et de Terminale « littérature et média » sont des classes de L à part entière. Comme pour toute série L, les contenus des heures d'enseignement en lettres et histoire-géographie sont définis par les programmes officiels. Ces heures de cours sont consacrées à l'étude des points du programme et à la préparation aux différents travaux d'écriture demandés au baccalauréat et à la formation d'une culture.

Le module « média » de cinq heures s'ajoute à l'horaire hebdomadaire des élèves. Des objets d'étude ou des points du programme de lettres, d'histoire-géographie et d'ECJS, des tâches au programme d'un enseignement

de langue vivante s'articulent sur des activités de production médiatique permettant aux élèves de prolonger et d'enrichir les apprentissages réalisés en cours, de les relier à des expériences vivantes dans le monde de la littérature et de l'Art. Concrètement les élèves sont amenés à rencontrer des professionnels de la culture (acteurs, auteurs, éditeurs...), de la parole (avocat, professionnels de la radio...), de l'image (photographe, professeur d'arts plastiques ou artistes) ou encore de la communication (journalistes, Web designer, webmaster...). Ces rencontres sont préparées dans le but d'organiser un reportage, une interview ou un débat, diffusés sur une radio ou une télévision locale ou de réaliser une page web éditée sur le site du lycée (cf. site) ou encore de rédiger un article à publier dans la presse. Ce module permet ainsi aux élèves de découvrir les règles de l'écriture journalistique et de s'initier aux différentes techniques nécessaires à ces productions médiatiques. Ces productions peuvent faire l'objet d'un projet « médias » dans le cadre des TPE où les élèves ont à rendre compte d'un travail réalisé au cours de l'année.

Cette conception des enseignements change le rapport au savoir des élèves. L'utilisation de la radio au service des apprentissages est un aspect particulièrement innovant du projet. Il permet d'aider les élèves à poser leur voix, à « dire » un texte et non à le « lire ».

Les situations proposées favorisent le travail en groupes autour d'un projet à mener à son terme. Elles développent donc le sens de l'engagement et de la responsabilité. L'intervention de professionnels et la publication des productions renforcent le sérieux et les enjeux du travail. Les rencontres avec des auteurs, comédiens ou artistes permettent aux élèves de « démystifier » la culture et de s'approprier une réflexion personnelle.

Par une préparation à l'enseignement supérieur

➤ 44 Nantes – Lycée Clemenceau : **Mise en place d'une classe PRESUP**

Il s'agit, dans un lycée qui accueille 21 divisions de CPGE :

- de familiariser pendant une année des élèves, de milieu modeste, motivés et de bon niveau général avec les langages et les codes culturels et sociaux des formations de haut niveau,
- d'impulser un rythme d'activité et de travail très soutenu sans décourager.

Le public visé est issu des quartiers sensibles ou d'environnements isolés ou ruraux dans lesquels il existe peu de tradition d'études supérieures longues. L'affectation en internat a donc été privilégiée.

Cette année propédeutique est organisée autour de 3 modalités de formation :

- 1/3 du temps pour un enseignement académique et disciplinaire en fonction du bac d'origine,
- 1/3 du temps pour un développement de culture générale et d'expression,
- 1/3 de temps réservé au travail sur soi, travail personnel encadré, découverte et orientation (stages en CPGE, en entreprise, visites d'Écoles...).

La complémentarité de ces trois types de formation permettra à ces jeunes de s'accoutumer au contact des professeurs et des étudiants de CPGE.

➤ 85 St-Laurent-sur-Sèvre – Lycée St-Gabriel, St-Michel : **Faire réfléchir les lycéens sur leur orientation vers l'enseignement supérieur**

La préparation à l'intégration dans l'enseignement supérieur est programmée sur toute la période lycée.

En seconde, 5 conseils de classe ponctuent l'année : le 1^{er} vise à connaître l'élève (ses points forts, ses points faibles, ses objectifs), les 2^d et 3^{ème} permettent de faire des bilans, de prodiguer des conseils et de mettre en place d'éventuelles remédiations, les 4^{ème} et 5^{ème} permettent d'affiner le projet de formation de le valider. Le projet personnel d'orientation et de formation est travaillé au cours de l'année sous la forme d'ateliers animés par des enseignants volontaires avec les conseils d'un responsable du BDI. Les objectifs sont la connaissance de soi et la connaissance des filières du cycle terminal : aptitudes et capacités de raisonnement, sensibilité artistique, littéraire, scientifique, connaissance des différentes filières (quelle 1^{ère} pour quel Bac ?), inclination pour une filière en particulier, exploitation d'une visite d'un établissement d'enseignement supérieur.

En 1^{ère} – Terminale, une fiche de dialogue est mise en place et un stage en entreprise est proposé. Les élèves travaillent sur une lettre de motivation. Le dossier d'orientation, dans sa globalité, est évalué. La fiche de dialogue permet une prise de décision argumentée. La préparation se poursuit sous forme d'ateliers, complétés par des modules. L'objectif des ateliers est d'informer sur les métiers, les domaines professionnels et l'environnement socio-économique : la perception du monde du travail, les secteurs d'activité professionnelle à privilégier, les filières universitaires pour y accéder, la connaissance des dispositifs et procédures d'inscription et de formation, la vie étudiante (logement, aides financières, travail ou études à l'étranger). Cette information est interactive : présentation par des élèves des filières universitaires, auto-documentation et recherche, exploitation de visites. En parallèle des modules d'initiation aux formations de l'enseignement supérieur sont dispensés par les enseignants. Il s'agit de sensibiliser les lycéens sur leurs propres compétences face à un choix de formation dans l'enseignement supérieur et de les doter de connaissances et méthodes spécifiques : des clés pour réussir vers les classes préparatoires scientifiques, vers les formations paramédicales et les classes préparatoires BCPST, vers les IFSI, module de préparation à l'épreuve de synthèse, module de culture générale, module de maîtrise de la langue française, Faire des lettres et réussir.

➤ 85 Les Sables-d'Olonne – Lycée Ste-Marie-du-Port : **Ateliers de “préparation à l'enseignement supérieur”**

Il s'agit d'envisager le lycée non plus seulement comme le lieu de préparation du baccalauréat, mais également comme le lieu de préparation d'une réussite dans l'enseignement supérieur. Le point de départ tient à l'identification de ce qui fait la réussite afin de permettre à tous d'accéder à cet implicite. Une différenciation de cette préparation à l'enseignement supérieur est réalisée en fonction des filières. Une anticipation en classe de première est mise en œuvre pour alléger le travail en classe terminale. Quatre axes de réflexion sont développés :

- les représentations et les attentes des élèves : dépasser le manque de projet, l'image de soi dévalorisée (enseignement technologique), la peur du risque,
- les compétences nécessaires à acquérir en recherche documentaire, en travail de groupe, en gestion du temps et de son autonomie,
- les éléments de vie pratique à prendre en compte lors de la construction du projet,
- la préparation et la constitution du dossier.

En classe de terminale, pour permettre aux lycéens de préparer leur poursuite d'études, un dispositif complémentaire leur est proposé avec plusieurs actions telles que témoignages d'anciens élèves afin de montrer la diversité des possibilités de réorientation, immersion dans une école ICES à la Roche sur Yon, afin de « désacraliser » la poursuite d'études, cours en amphithéâtre afin d'habituer les élèves à une autonomie dans la prise de notes et à une nécessaire mutualisation après la séance, recherche en bibliothèque universitaire.

II. Mieux accompagner chaque lycéen

Par un autre découpage des horaires scolaires

➤ 85 La Roche-sur-Yon – Lycée St-Joseph : **Horaires aménagés pour un suivi personnalisé**

Cette expérimentation, intitulée « Le lycée autrement », s'est appuyée, lors de son initiation en 2003, sur un constat de baisse d'effectifs d'un établissement élitiste développant peu l'aide aux élèves en difficulté.

Le réaménagement du temps scolaire (cours de 50 min, crédit temps, ateliers) a permis de mettre en œuvre diverses modalités de soutien et d'approfondissement et de proposer à l'élève de se construire un Parcours Personnalisé qu'il effectue en fin de journée à partir de 15 h 40. L'élève choisit son parcours personnalisé qui fait l'objet d'un contrat signé entre l'élève, les parents et le professeur principal. L'élève est accompagné dans ses choix par son professeur principal et le conseil de classe. Les inquiétudes relatives au traitement des programmes et à la baisse des résultats ont été rapidement balayées.

Depuis cette année, une semestrialisation est proposée en seconde et en première, passant ainsi de 5 périodes par an à 4 périodes correspondant à des demi-semestres. L'année est donc ponctuée par 4 conseils ce qui permet de faire des propositions d'ateliers, adaptées à chaque élève lors des conseils de classe. Sur l'année, il n'y a que deux arrêts de notes pour permettre d'avoir des périodes d'évaluations plus longues et plus équilibrées laissant à l'élève le temps d'évoluer.

Les 4 périodes sont différenciées en fonction d'objectifs différents :

- l'installation dure 8 semaines et vise l'installation de l'élève dans son niveau de classe,
- l'approfondissement dure 11 semaines et permet de repérer la capacité à progresser de l'élève. Il se termine par le conseil de classe et une rencontre parents-professeurs,
- la préparation à l'orientation dure 6 semaines et vise l'accompagnement de l'élève dans ses choix d'orientation,
- l'orientation dure 8 semaines et vise la finalisation de l'orientation de l'élève. C'est une passerelle vers l'année supérieure (rencontres avec des étudiants et responsables de l'enseignement supérieur en 1^{ère} et terminale, immersions possibles dans certaines filières, ateliers de préparation à l'enseignement supérieur). C'est aussi un temps d'ouverture au monde.

Une semaine blanche placée entre les deux semestres est consacrée à l'orientation. Elle permet en 1^{ère} l'exploitation d'un stage de 3 jours effectué par tous les élèves.

Les élèves se repèrent bien, dans ce projet d'établissement, auquel a adhéré la très grande majorité de la communauté éducative. Le milieu social des élèves ainsi que l'organisation matérielle concourent à la réussite du dispositif qui va facilement s'intégrer dans les « parcours personnalisés » proposés par la réforme des lycées.

➤ 85 Les Herbiers – Lycée Jean XXIII : **Horaires aménagés pour un suivi personnalisé**

Ce projet d'emploi du temps personnalisé a été mis en place en septembre 2003, suite au constat du rythme imposé aux élèves lié au manque de temps pour réaliser des projets pédagogiques. Il s'est affiné au cours des ans. Les séances de cours sont aujourd'hui réduites à 45 minutes, les 10 minutes étant capitalisées et restituées sur des créneaux identifiés permettant à l'élève de se construire un emploi du temps personnalisé en fonction de ses besoins : soutien, approfondissement, activités d'ouvertures, études surveillées, temps libre. Il vise à offrir un espace de liberté aux élèves dans un cadre défini, leur permettant de choisir des activités afin d'accroître leur motivation et de leur permettre une ouverture culturelle. Il permet également d'intégrer dans la journée scolaire le travail personnel de l'élève.

L'emploi du temps personnalisé propose :

- un espace de travail encadré : études silencieuses, recours à un professeur-ressource, travail de groupe, recherche au CDI
- du soutien : aide à l'assimilation, préparation de devoir, reprise d'exercices ou de parties de cours, comblement de lacunes (exemple en mathématiques : 9 élèves, issus de différentes classes, regroupés autour du logiciel géogebra et soutenus de façon différenciée par un enseignant)
- de l'approfondissement : approche disciplinaire ou interdisciplinaire du programme plus approfondie, notion complémentaire de cours, ateliers spécifiques (préparation de concours, développement durable, humanitaire, section sportive...)
- de l'aide à l'orientation : témoignage d'un professionnel chaque semaine, découverte des différentes séries, du post-bac, entraînement à la passation d'entretiens avec des professionnels, recherches au CDI, rencontres régulières avec le professeur principal
- des méthodes pour apprendre à travailler efficacement et devenir autonome : monitorat avec un élève de terminale, tutorat avec un professeur
- une ouverture aux associations locales et intervenants extérieurs : activités de développement personnel et collectif pour aider à équilibrer sa vie et élargir l'éventail de ses compétences (ciné-club, documentaires, relaxation, chinois, pastorale, secourisme, (exemple : sensibilisation, par la documentaliste, au danger représenté par les réseaux sociaux de type Facebook)

L'enseignant inscrit l'activité proposée, la plage horaire prévue, un bref descriptif, l'effectif possible. Les élèves s'inscrivent par le biais du site intranet de l'établissement. Un contrat fixe les règles à respecter par les différents acteurs : élève, lycée, famille.

Cette expérimentation, qui n'a pas toujours été consensuelle parmi les enseignants – un audit réalisé en 2006 concluait à 90% de satisfaction chez les élèves et les parents, à 75% de satisfaction chez les enseignants – a facilité la réflexion sur la mise en place de l'accompagnement personnalisé dans le cadre de la réforme des lycées.

Des axes de progrès ont été dégagés : réactiver, tout au long du cursus, les méthodes préconisées en seconde, se mettre d'accord entre équipes sur les attendus dans les différentes disciplines, construire des projets transdisciplinaires, lister les incontournables à maîtriser pour aborder avec sérénité les différentes séries.

➤ 85 Les Sables d'Olonne – Lycée Ste-Marie-du-Port : **Horaires aménagés pour un suivi personnalisé**

Un réaménagement du temps scolaire propose des séances de 45 minutes. La globalisation des 10 minutes prélevées sur les séances de cours permet à l'élève de construire, par un choix judicieux d'ateliers, son propre Parcours Personnalisé, effectué en fin de journée à partir de 15 h 40.

L'établissement a ainsi construit un dispositif d'accompagnement des élèves à partir d'activités diverses, contribuant à la construction de compétences méthodologiques, à un approfondissement, à une remédiation ou à une préparation de la poursuite d'études. Ce dispositif, nommé SCM (séances à choix multiples), nécessite une gestion informatisée des séances (proposition de thèmes, choix, inscription...). Dans les disciplines, des progressions construites par les équipes sont spécifiquement dédiées et intégrées au dispositif SCM.

En début d'année scolaire, les parcours sont guidés. Après le bilan à mi-parcours du premier trimestre, les élèves font des choix entre différentes propositions : révisions du niveau antérieur, approfondissement disciplinaire ou encore travail méthodologique.

Le dispositif donne satisfaction, mais peu d'indicateurs ont été réellement mis en place afin d'évaluer son efficacité. Cela serait pourtant nécessaire pour lever l'argument toujours objecté au dispositif d'une réduction des horaires disciplinaires qui ne serait pas suffisamment compensée par l'accompagnement proposé. Il serait important, à partir de l'analyse de ce dispositif, de dégager, dans une étude universitaire par exemple, le rapport entre compétences transversales et savoirs. Un tel dispositif d'aide développe-t-il des compétences contribuant à améliorer la réussite des élèves dans les enseignements classiques ? Si oui, comment y contribue-t-il ?

Dès à présent, l'évolution du dispositif nécessite de se doter d'indicateurs susceptibles d'en apprécier l'efficacité en termes de réussite d'élèves.

Par un accompagnement individualisé

➤ 44 Ancenis – Lycée Joubert : **Repérer au plus vite les élèves en difficultés en seconde**

Un taux de redoublement entre 10 et 15 % depuis plusieurs années ainsi qu'un pourcentage de réorientation en fin de seconde autour de 5 % ont conduit le lycée à mettre en place, depuis 2008-2009, une expérimentation visant l'adaptation au lycée par un accompagnement à la scolarité en classe de seconde. Le projet a commencé modestement, avec quelques enseignants volontaires accompagnant 17 % des élèves de 2nd. En 2009-2010, c'est 30 % des élèves de 2nd qui ont été accompagnés sur un cycle complet de 10 semaines (dernière semaine de décembre jusqu'à mi-mars) et sur quelques séances ponctuelles à partir d'avril. Parmi eux, 49 % ont participé aux études dirigées, 55 % aux ateliers méthodologiques et 6 % à un tutorat, assuré par des élèves de terminale. L'expérimentation mobilise six professeurs référents, la CPE et sept assistants d'éducation. Elle demande la coopération des professeurs principaux de 2nd. En parallèle, une cellule de veille réunissant CPE, COP, AS et professeur-adjoint est mobilisée, dès septembre, sur les signes éventuels de décrochage des nouveaux arrivants ou des redoublants.

À l'issue des deux années de fonctionnement, un bilan peut être tiré :

- concernant l'équilibre temps de cours et travail personnel : les séances proposées ont été intégrées dans des créneaux favorables et la contractualisation avec les familles a favorisé l'adhésion de l'élève à ces séances de travail supplémentaires sur sa grille horaire.
- concernant les effets des études dirigées et ateliers méthodologiques : les professeurs mettent en avant le développement de la confiance et de l'estime de soi ; les élèves expriment des améliorations dans la compréhension des consignes, la réalisation des exercices et l'organisation personnelle de leur travail.
- concernant les effets d'ensemble du dispositif sur le redoublement en fin de seconde : ils ne sont pas, à l'heure actuelle, réellement probants (31 % des élèves intégrés au dispositif en 2009-2010 restent concernés par un redoublement). La mise en place tardive des ateliers (une semaine avant Noël), liée au repérage des élèves concernés et des difficultés d'organisation, n'a pas réellement permis d'atteindre l'objectif d'adaptation rapide des nouveaux élèves.

Pour gagner un temps précieux, une fiche de liaison, ciblant les fragilités de l'élève, accompagnera désormais le dossier scolaire du collégien et un tutorat avec des élèves de terminale, modalité d'accompagnement plus légère, sera proposé dès septembre. Constatant qu'études dirigées et ateliers méthodologiques proposaient, de fait, le

même type d'activités (organisation personnelle, lecture de consignes, mémorisation, réalisation d'exercices), une simplification du dispositif est envisagée.

En conclusion, cette expérimentation a été l'occasion d'anticiper l'accompagnement personnalisé prévu dans la réforme du lycée, grâce aux collaborations créées avec les inspecteurs, avec le groupe ressource intervenant sur l'accompagnement personnalisé en lycée professionnel et avec un lycée de Fougères travaillant sur les mêmes problématiques.

➤ 49 Angers – Lycée Sacré-Cœur : **Mise en place d'un tutorat sur deux classes de seconde, basé sur le volontariat**

Afin de faire baisser le taux de redoublement, une dizaine d'enseignants encadre, sur leur temps libre, environ 70 élèves volontaires. Le tutorat a trois objectifs :

- aider l'élève dans son « métier d'élève »,
- revaloriser la relation enseignant-élève en sortant du contexte disciplinaire habituel,
- favoriser le travail en équipe des professeurs.

Une charte est construite entre les élèves repérés en difficulté (comportement, travail non fait, résultats insuffisants) et le professeur « tuteur ». Dans un premier temps sont mises en place des actions de remédiation et une deuxième étape permet de faire un bilan et de décider de la poursuite ou non de cette formule d'accompagnement individualisé.

➤ 49 Angers – Lycée Chevroliier : **Mise en place d'un accompagnement sur une classe de 2d**

Sur une classe de seconde dont la majorité des élèves ont choisi l'option SI, 5 professeurs référents (anglais, histoire-géographie, EPS, français et mathématiques) mettent en place un accompagnement personnalisé :

- des entretiens individuels ont eu lieu dès le mois de septembre. Les élèves ont, dans l'ensemble, eu un ressenti positif : c'était pour eux une forme de reconnaissance, on s'intéressait à eux,
- une première réunion début octobre avec l'ensemble des professeurs de la classe a permis de repérer quelques élèves à soutenir dans le domaine des connaissances et de la mise au travail,
- des rendez-vous avec les parents menés par le professeur principal sont d'ores et déjà programmés,
- des actions transversales positionnées sur les créneaux horaires de l'aide individualisée antérieurement attribués au français et aux mathématiques, peuvent permettre des décroisements disciplinaires sur les 5 disciplines impliquées. Il s'agit de faire réfléchir les élèves sur l'organisation de leur travail personnel, sur la manière d'apprendre un cours, de leur apprendre à prendre des notes. En mathématiques et français par exemple, un travail est prévu sur le raisonnement déductif et les connecteurs logiques.

➤ 53 Château Gontier – Lycée St-Michel : **Personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement à l'orientation**

Les modalités de l'expérimentation menée et envisagée, sont de trois ordres :

- élargir le choix des élèves concernant leur parcours, leur projet s'il existe, et leur orientation,
- s'interroger sur les représentations des élèves, voire des acteurs en général,
- évoquer le projet de recherche personnel de l'élève.

Certaines actions ponctuelles sont intéressantes et suscitent l'adhésion des acteurs. Il s'agit par exemple de la rencontre personnalisée avec le professeur principal, de la journée d'intégration, de la réflexion menée à propos de la semestrialisation ou du projet d'orientation en Première

L'expérimentation s'avère particulièrement intéressante car elle est centrée sur le parcours des élèves : la diminution des redoublements et orientation.

Parmi les mesures concernant l'orientation, on peut citer, entre autres :

- intégrer l'élève dans une dynamique de projet (mini bilan de compétences effectué en début de seconde lors de l'entretien personnalisé),
- travailler avec les élèves le processus d'orientation active,
- sensibiliser au monde de l'entreprise,
- sensibiliser au monde universitaire,
- informer sur les filières post-bac,
- rendez-vous personnalisé avec les lycéens de Terminale.

Elle s'inscrit dans la durée et concerne les trois niveaux (Seconde, Première, Terminale).

Les actions engagées dans cette expérimentation seront intégrées aux deux axes prioritaires de la réforme des lycées, à savoir l'orientation et l'accompagnement personnalisé.

➤ 85 St-Laurent-sur-Sèvre – Lycée St-Gabriel, St-Michel : **Ateliers d'aides disciplinaires et d'appui transversal pour les élèves de seconde**

Le dispositif d'accompagnement se compose de 17 ateliers, relevant d'aides disciplinaires ou d'appuis transversaux, sont proposés aux élèves. Tous les élèves de seconde bénéficient d'une heure par semaine pour participer à ces ateliers. Les emplois du temps des élèves étant conséquents, l'heure d'accompagnement, banalisée pour

l'ensemble des classes, est prise sur les heures de cours. Son positionnement dans l'emploi du temps change toutes les trois semaines, ce qui permet d'ouvrir l'animation de ces ateliers à un plus grand nombre d'enseignants. Ce nouveau dispositif a rencontré un succès certain tant du point de vue des élèves que de celui des professeurs sans que les procédures d'évaluation des effets de ces ateliers sur les apprentissages des élèves aient réellement eu le temps d'être mises en oeuvre. Fondé sur une offre conséquente d'ateliers, le dispositif proposé mériterait cependant d'être interrogé par rapport aux besoins réels des élèves et aux nouvelles pratiques induites dans les classes. Après une année de très fort engagement des différents acteurs dans cette innovation, au risque d'un fonctionnement parfois intuitif, il importe de réfléchir aux procédures mises en oeuvre pour que les élèves s'approprient réellement la démarche de « mise en projet ».

Par la mise en place de compléments de programmes

➤ 49 Angers – Lycée Chevrollier : **Intégration des bacs professionnels et des bacs STI en BTS**

L'intégration en BTS des bacheliers professionnels et STI pose souvent problème en début d'année. Les parcours antérieurs des étudiants accueillis sont variés allant du bac professionnel à la terminale S en passant par la terminale STI. De plus, les modules des programmes de mathématiques à enseigner aux trois séries de BTS industriels sont sensiblement différents (groupements A et B).

Le projet est donc de ne pas figer les emplois du temps des deux premières semaines pour permettre la passation de tests de positionnement et la mise en place des modules adaptés.

En mathématiques, par exemple, un QCM de positionnement comportant 40 questions a été proposé, évaluant les compétences des étudiants sur la dérivation, l'intégration, les nombres complexes, les statistiques-probabilités, la géométrie vectorielle, les calculs algébriques de base.

Dans le projet initial, la période de remédiation permettant de pallier les lacunes et difficultés des étudiants aurait nécessité en début d'année une banalisation des cours où les six professeurs de mathématiques par niveau et par thème auraient animé des stages de soutien tous BTS confondus. Cette action n'a pas pu être mise en place cette année faute de moyens suffisants, les moyens liés à une labellisation nationale n'ayant pas été obtenus.

En physique par contre, des ateliers différents ont été proposés aux élèves :

- remédiation en physique appliquée, proposés de manière transversale à tous les BTS aux élèves issus de bac pro et STI,
- mini projets de construction d'un produit pour les autres (lampe VTT).

En amont, pour faciliter les tests de positionnement, une formation relative à l'usage d'un fichier Excel de collecte et de synthèse des profils étudiants a été proposée et réalisée aux enseignants concernés.

Ces actions sont conjuguées à un travail sur la connaissance du métier, la première semaine : mise en place d'un parrain de promotion, visite d'entreprise pour la découverte des produits réalisés, rencontre de techniciens supérieurs sur site, rencontre avec des DRH, formation aux risques professionnels. Un certain nombre d'outils sont envisagés pour le suivi des étudiants.

Il s'avère que le bilan de ce projet relève plusieurs points positifs et qu'un nouveau projet est susceptible de voir le jour, davantage centré sur les difficultés rencontrées par les élèves issus des différents bacs professionnels comme le manque de méthode et d'organisation, l'acquisition imparfaite de l'autonomie, le peu de travail personnel... Seront donc privilégiés : l'apport d'aide méthodologique, la mise en place d'échanges individualisés, l'attention à la chronologie des actions afin d'intervenir avant que l'élève ne soit dépassé.

De plus, la principale nouveauté du projet repose sur l'idée d'un travail auprès des élèves de baccalauréat professionnel susceptibles de suivre leur scolarité en BTS. L'identification d'incontournables permettra d'engager des actions en amont et facilitera le travail de liaison.

III. Mieux s'adapter à son époque par l'apprentissage des langues étrangères

➤ 72 La Ferté Bernard – Lycée Robert-Garnier : **Mise en place de groupes de compétences mobilisant des dédoublements**

Si cette expérimentation ne se réalise pas sur l'initiative des professeurs mais de l'équipe de direction qui souhaite voir une optimisation des moyens alloués en langues vivantes, néanmoins le premier bilan concernant la mise en place des groupes de compétence révèle un investissement évident des équipes enseignantes.

Une évaluation diagnostique concertée, prenant en compte plusieurs activités de communication langagières pour évaluer le niveau de maîtrise des élèves, est mise en place en début d'année. En mai, les acquis sont évalués dans ces domaines.

Cette approche s'inscrit bien dans la continuité du socle commun et dans le projet académique qui pointe la nécessité d'apporter une aide plus personnalisée aux élèves de seconde. L'effort constant pour éviter la dérive vers des groupes de niveau est également à signaler de même que l'effort consenti pour obtenir l'adhésion des élèves au dispositif et pour informer les familles. L'évaluation, totalement formative, est très appréciée des élèves et des professeurs. Au travers de cette évaluation positive, les élèves appréhendent ainsi mieux les progrès accomplis tout au long de l'année tout en pointant les domaines à renforcer. Cette approche favorisant le développement d'une plus grande autonomie dans la construction des apprentissages.

Il est à noter un intérêt pour cette démarche expérimentale qui induit une concertation plus importante des équipes autour d'un projet commun. Ce travail préliminaire important et « chronophage » devrait porter ses fruits à moyen et long terme. Il semble déjà influencer positivement sur les pratiques de classe, en particulier sur la recherche d'une évaluation positive et critériée, validée par l'ensemble des équipes. De même, les élèves, grâce à l'extension du dispositif à deux langues et à la cohérence avec la validation du niveau A2 pour l'obtention du DNB en fin de troisième, ont facilement adopté cette organisation.

Cette approche semble particulièrement innovante et pertinente de par la recherche d'une adéquation entre le mode organisationnel et l'efficacité de l'enseignement.

Après avoir testé plusieurs modes opératoires (groupes de compétences au sein d'une même classe pour l'anglais, professeurs en binôme pour l'espagnol...), le dispositif s'oriente, en 2010, vers une organisation de classe à effectif de 24 élèves avec 2 classes mises en barrettes pour faciliter le fonctionnement des groupes de compétences.

On perçoit bien comment la mise en place des groupes de compétences peut être une stratégie au service de l'apprentissage des langues. Les réticences initiales, quant à l'efficacité de ce dispositif, semblent levées au regard de la plus value pédagogique de cette expérimentation.

La dynamique impulsée par les professeurs qui ont expérimenté ces groupes de compétences, a rejailli sur l'ensemble du groupe « langue vivante » qui paraît, dans l'ensemble, adhérer à cette évolution des pratiques d'enseignement.

La réflexion se poursuit sur la cohérence de l'apprentissage dans une programmation annuelle, sur le traitement de l'évaluation diagnostique, sur la prise en compte des acquis antérieurs et sur le suivi individualisé des élèves au sein de ce dispositif.

➤ 85 Les Sables d'Olonne – Lycée Ste-Marie-du-Port : **Mise en place d'ateliers par compétence langagière**

Sensibles au manque d'autonomie langagière des élèves lors des épreuves du baccalauréat et à leur difficulté à évaluer et à s'évaluer dans une prestation orale, les professeurs de langue ont décidé de modifier leurs pratiques d'enseignement. Pour réduire le plus rapidement possible la grande hétérogénéité des compétences des élèves à l'entrée en seconde, ils ont proposé aux élèves des ateliers par compétence langagière misant sur le travail en groupe, la responsabilisation des élèves, l'auto et la co-évaluation. Les professeurs de langues vivantes tentent de faire coïncider le temps de la séance avec un objectif susceptible de donner lieu à une évaluation. Les ateliers intègrent ainsi plusieurs « micro-activités » participant à la construction d'une compétence identifiée. L'organisation en groupes de compétences étant complexe à mettre en œuvre, le regard d'un linguiste (C. Alessandrini/IA-IPR Italien) sera apprécié lors d'une prochaine visite. Concrètement, pour entrer dans tel ou tel atelier de langue, il importe que l'élève soit capable d'identifier ses besoins, ses lacunes, son évolution. La disponibilité simultanée des TICE est un facteur qui favorise l'expérimentation en donnant la possibilité de mettre les élèves en situation de travail autonome. L'expérimentation se poursuit dans un groupe de 1^{ère} S de 60 élèves. Ce groupe, pour les 2/3, est constitué d'élèves déjà impliqués dans leur réussite puisque ayant appartenu à une 2nd Internationale ou à une 2nd européenne et pourraient soutenir un « TPE international » en anglais.

En termes d'harmonisation, les bulletins de classe doivent afficher des évaluations parallèles des compétences visées dans les deux ou trois langues suivies par chaque élève. Les ateliers dans les 3 langues font l'essai de parcours individualisés, balisés par des évaluations et auto-évaluations régulières. Tous les professeurs attendent que les programmes et les épreuves du baccalauréat soient mises en cohérence, en effet, il existe encore quelques hiatus entre les programmes et les modalités des épreuves, difficiles à prendre en charge dans le travail en atelier.

À ce jour, l'évaluation du dispositif doit encore être travaillée (le seul critère retenu est le niveau B1 de langues). Les lycéens, encore habitués à un enseignement transmissif, sont parfois décontenancés par une modification des conditions de l'apprentissage et/ou de l'évaluation. Ces dernières ne sont pas toujours comprises par les élèves notamment lorsque l'évaluation ne s'accompagne pas d'une notation ou lorsqu'elle recourt à une auto-évaluation.

Au-delà des seules disciplines linguistiques, l'ensemble des professeurs démontre une compréhension du processus de construction des compétences ainsi que des conditions requises pour y parvenir. Afin d'alléger le travail des professeurs de langues vivantes, les inspecteurs référents suggèrent de distinguer les compétences spécifiques à chacune des disciplines et les compétences communes à plusieurs (voire à toutes) qui pourraient être travaillées de manière collaborative par un groupe de professeurs.